



**RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE
POUR ÉLIMINER LE COMMERCE ILLICITE
DES PRODUITS DU TABAC**

**Troisième session
Panama (Panama), 27-30 novembre 2023
Point 7.2 de l'ordre du jour provisoire**

**FCTC/MOP/3/9
1^{er} juillet 2023**

Projet de plan de travail et de budget pour l'exercice 2024-2025

Rapport du Secrétariat de la Convention

Objet du document

Le présent rapport propose le plan de travail et de budget pour l'exercice 2024-2025 présenté pour examen à la Réunion des Parties au Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac. L'annexe 1 présente les activités et le budget proposés, l'annexe 2 la composition du Secrétariat de la Convention et les dépenses de personnel, et l'annexe 3 le budget total détaillé pour 2024-2025, dont le coût des activités, les dépenses de personnel et les dépenses à recouvrer. La note explicative figurant dans le document FCTC/MOP/3/INF.DOC./1 fournit des informations complémentaires concernant le projet de plan de travail et de budget pour l'exercice 2024-2025.

Mesures à prendre par la Réunion des Parties

La Réunion des Parties est invitée à examiner le présent rapport et à adopter le projet de plan de travail et de budget pour 2024-2025, présenté dans les annexes 1, 2 et 3.

Contribution aux objectifs de développement durable (ODD) : tous les ODD ; en particulier l'ODD 3 et la cible 3.a, ainsi que les ODD 8 et 16.

Lien avec le plan de travail et le budget : aucun.

Incidences financières supplémentaires si elles ne sont pas incluses dans le plan de travail et le budget : aucune.

Document(s) connexe(s) : FCTC/MOP/3/INF.DOC./1, Projet de plan de travail et de budget pour 2024-2025 – Note explicative.

GÉNÉRALITÉS

1. Le projet de plan de travail et de budget pour l'exercice 2024-2025 a été élaboré par le Secrétariat de la Convention conformément aux articles 6, 7.d) et 24 *ter* du Règlement intérieur de la Réunion des Parties au Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac. Le présent document contient un projet de plan de travail et de budget pour l'exercice 2024-2025. L'annexe 1 présente les activités et le budget proposés, l'annexe 2 la composition du Secrétariat de la Convention et les dépenses de personnel, et l'annexe 3 le budget total détaillé pour 2024-2025, dont le coût des activités, les dépenses de personnel et les dépenses à recouvrer.
2. Le projet de plan de travail et de budget a été communiqué au Bureau et aux coordonnateurs régionaux élus par la Réunion des Parties à sa deuxième session à compter de la deuxième réunion du Bureau de la deuxième session de la Réunion des Parties. La présentation précoce du document a permis de demander des éclaircissements et de disposer de plus de temps pour la discussion. Les observations formulées par le Bureau avec l'appui des coordonnateurs régionaux ont permis au Secrétariat de la Convention d'affiner le projet de plan de travail et de budget à soumettre à la Réunion des Parties à sa troisième session, conformément à l'article 33.7 du Protocole.
3. Le projet de plan de travail et de budget pour l'exercice 2024-2025 a été établi d'après les meilleures estimations sur la base des plans de travail adoptés précédemment. En outre, les sources de financement proposées pour les activités envisagées (contributions évaluées (CE) et contributions extrabudgétaires (EB)) sont présentées. Les contributions évaluées et les contributions extrabudgétaires sont exprimées en dollars des États-Unis (USD).
4. Le présent projet de plan de travail et de budget repose sur la *Stratégie relative aux mécanismes d'assistance et à la mobilisation de ressources financières visant à appuyer la mise en œuvre du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac*, adoptée par la Réunion des Parties dans la décision FCTC/MOP2(11).
5. Il n'est pas proposé d'augmenter les contributions évaluées dans le projet de budget par rapport au plan de travail et au budget 2022-2023, adoptés par la Réunion des Parties à sa deuxième session.
6. La note explicative figurant dans le document FCTC/MOP/3/INF.DOC./1 fournit des informations complémentaires concernant le projet de plan de travail et de budget pour l'exercice 2024-2025.
7. Il sera nécessaire d'intégrer les modifications du texte du plan de travail et du budget, des coûts et des activités en fonction des décisions prises par la Réunion des Parties à sa troisième session.

MESURES À PRENDRE PAR LA RÉUNION DES PARTIES

8. La Réunion des Parties est invitée à examiner le présent rapport et à adopter le projet de plan de travail et de budget pour 2024-2025, présenté dans les annexes 1, 2 et 3.

ANNEXE 1

PROJET DE PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'EXERCICE 2024-2025 : COÛT DES ACTIVITÉS

PROTOCOLE POUR ÉLIMINER LE COMMERCE ILLICITE DES PRODUITS DU TABAC

BUTS STRATÉGIQUES						
	Activité	Indicateur	Cible D'ici à la fin de 2025, sauf indication contraire	Coût des activités (en USD)		
				Contributions évaluées	Contributions extrabudgétaires	Total
1	But stratégique 1 : Cerner le problème du commerce illicite des produits du tabac et le contexte dans lequel il s'inscrit					
1.1	Objectif stratégique 1.1 : Procéder à des analyses de situation dans les États Parties					
1.1.1	Assurer le cycle de notification de 2025	Nombre de rapports reçus des Parties	Augmentation du nombre de rapports reçus (par rapport à 2023)	5 000	10 000	15 000
1.1.2	Actualiser régulièrement la base de données sur la mise en œuvre du Protocole	Nombre de rapports disponibles dans la base de données	Tous les rapports reçus ont été publiés dans la base de données	0	5 000	5 000
1.1.3	Élaborer le rapport de situation mondial 2025	Nombre de rapports	Un rapport publié	5 000	50 000	55 000
1.1.4	Organiser des formations ou des webinaires sur la notification	Nombre de Parties ayant participé aux ateliers	Au moins 30 Parties ont participé aux ateliers	0	30 000	30 000
1.1.5	Aider les Parties à procéder à une évaluation de leurs besoins concernant la mise en œuvre du Protocole et élaborer des plans d'action centrés sur les pays	Nombre de Parties ayant obtenu une assistance	Au moins 10 Parties ont obtenu une assistance	0	400 000	400 000
1.2	Objectif stratégique 1.2 : Mettre en rapport le commerce illicite des produits du tabac et le Programme de développement durable à l'horizon 2030					
1.2.1	Élaborer un guide sur la manière d'inclure la mise en œuvre du Protocole dans les plans nationaux de développement durable	Nombre de guides élaborés	Un guide élaboré et communiqué aux Parties	0	15 000	15 000

BUTS STRATÉGIQUES						
	Activité	Indicateur	Cible D'ici à la fin de 2025, sauf indication contraire	Coût des activités (en USD)		
				Contributions évaluées	Contributions extrabudgétaires	Total
1.2.2	Élaborer une méthodologie pour établir des argumentaires d'investissement liés à la mise en œuvre du Protocole	Nombre de méthodologies élaborées et de rapports publiés	Une méthodologie d'établissement d'argumentaires d'investissement liés à la mise en œuvre du Protocole élaborée et un rapport publié	0	50 000	50 000
1.3	Objectif stratégique 1.3 : Produire des travaux de recherche					
1.3.1	Mettre en œuvre la feuille de route pour la réalisation de travaux de recherche fondés sur des données factuelles conformément aux articles 6.5 et 13.2 du Protocole	Nombre de rapports élaborés	Un rapport présenté à la quatrième session de la Réunion des Parties	0	140 000	140 000
Total pour le But 1				10 000	700 000	710 000
2	But stratégique 2 : Mise en œuvre intégrale et durable du Protocole					
2.1	Objectif stratégique 2.1 : Renforcer les capacités et fournir une assistance technique					
2.1.1	Aider les pays ayant droit à l'aide publique au développement à mettre en œuvre des systèmes de suivi et de traçabilité nationaux/régionaux	Nombre de Parties ayant bénéficié d'une assistance	Au moins 20 Parties ont obtenu une assistance pour mettre en œuvre des systèmes de suivi et de traçabilité	200 000	200 000	400 000
2.1.2	Poursuivre l'élaboration de la boîte à outils législative relative au Protocole	Nombre de boîtes à outils mises à jour	Boîte à outils législative mise à jour par l'inclusion d'orientations supplémentaires sur différentes dispositions du Protocole	0	10 000	10 000
2.1.3	Assurer le fonctionnement de la plateforme de coordination liée au Protocole pour faciliter la diffusion et l'échange d'informations	Nombre de consultations de pages de la plateforme	Nombre accru de consultations de pages par rapport à l'exercice biennal précédent	0	50 000	50 000

BUTS STRATÉGIQUES						
	Activité	Indicateur	Cible D'ici à la fin de 2025, sauf indication contraire	Coût des activités (en USD)		
				Contributions évaluées	Contributions extrabudgétaires	Total
2.1.4	Organiser des ateliers multisectoriels pour régler les problèmes liés à la mise en œuvre du Protocole en fonction des domaines prioritaires recensés dans le rapport de situation mondial	Nombre de Parties ayant participé aux ateliers	Au moins 30 % des Parties ont participé à un atelier	0	400 000	400 000
2.2	Objectif stratégique 2.2 : Encourager l'action multisectorielle					
2.2.1	Élaborer des notes d'information sectorielles sur ce que les différents départements gouvernementaux doivent savoir au sujet du Protocole	Nombre de notes d'information sectorielles élaborées	Au moins 10 notes d'information sectorielles élaborées	0	30 000	30 000
2.3	Objectif stratégique 2.3 : Mobiliser le soutien des organisations intergouvernementales (OIG) et non gouvernementales (ONG)					
2.3.1	S'adresser aux OIG et ONG pertinentes pour les inviter à solliciter le statut d'observateur à la Réunion des Parties	Nombre de nouveaux observateurs à la Réunion des Parties	Au moins 2 nouvelles OIG et 2 nouvelles ONG pertinentes ont obtenu le statut d'observateur	0	5 000	5 000
2.3.2	Élaborer des projets conjoints ou organiser des manifestations parallèles lors des réunions des OIG pertinentes et y participer	Nombre de projets conjoints mis en œuvre avec les OIG pertinentes	Au moins 2 projets conjoints mis en œuvre	0	24 000	24 000
2.3.3	Organiser une réunion annuelle avec les ONG pertinentes ayant le statut d'observateur à la Réunion des Parties pour examiner les plans de coopération	Nombre de plans et de rapports annuels soumis par les ONG ayant le statut d'observateur à la Réunion des Parties	Toutes les ONG ayant le statut d'observateur à la Réunion des Parties ont soumis des plans et rapports annuels	0	5 000	5 000
2.3.4	Coorganiser des ateliers ou des événements de sensibilisation avec les OIG et ONG pertinentes ou les inviter à y contribuer	Nombre d'OIG et d'ONG pertinentes ayant coorganisé des ateliers ou des événements de sensibilisation ou y ayant participé	Au moins 4 OIG et ONG pertinentes ont coorganisé des ateliers ou des événements de sensibilisation ou y ont participé	0	10 000	10 000

BUTS STRATÉGIQUES						
	Activité	Indicateur	Cible D'ici à la fin de 2025, sauf indication contraire	Coût des activités (en USD)		
				Contributions évaluées	Contributions extrabudgétaires	Total
2.4	Objectif stratégique 2.4 : Aider les Parties à obtenir une assistance financière pour la mise en œuvre du Protocole					
2.4.1	Organiser des réunions de haut niveau du Chef du Secrétariat de la Convention avec des hauts responsables afin de renforcer l'appui politique en faveur de la mise en œuvre du Protocole	Nombre de réunions de haut niveau du Chef du Secrétariat	Au moins 20 réunions de haut niveau ont été organisées	0	30 000	30 000
Total pour le But 2				200 000	764 000	964 000
3	But stratégique 3 : Encourager la coopération régionale et internationale pour appuyer la mise en œuvre du Protocole					
3.1	Objectif stratégique 3.1 : Faciliter la coopération régionale et internationale					
3.1.1	Aider et faciliter la coopération internationale entre les Parties au Protocole.	Nombre de Parties qui coopèrent entre elles	Au moins 20 Parties coopèrent entre elles aux fins de la mise en œuvre du Protocole	0	200 000	200 000
3.1.2	Maintenir la solution temporaire concernant le point focal mondial pour l'échange d'informations.	Nombre de rapports élaborés	Un rapport élaboré pour la quatrième session de la Réunion des Parties, contenant des informations quantitatives et qualitatives sur le recours au point focal mondial pour l'échange d'informations	50 000	100 000	150 000
3.2	Objectif stratégique 3.2 : S'appuyer sur le Protocole pour promouvoir l'état de droit et partager des pratiques optimales de lutte contre d'autres formes de commerce illicite					
3.2.1	Élaborer des supports de communication sociale sur les liens entre le commerce illicite des produits du tabac et d'autres types de crimes internationaux.	Nombre de supports de communication sociale élaborés	Au moins 4 nouveaux supports de communication sociale ont été élaborés	0	70 000	70 000
Total pour le But 3				50 000	370 000	420 000

BUTS OPÉRATIONNELS				
	Activité	Coût des activités (en USD)		
		Contributions évaluées	Contributions extrabudgétaires	Total
4	But opérationnel 4 : Veiller à ce que les organes directeurs et subsidiaires puissent prendre les décisions voulues			
4.1	Objectif opérationnel 4.1 : Assurer le fonctionnement optimal de la Réunion des Parties, de son Bureau, et de ses groupes de travail ou d'experts			
4.1.1	Organiser la quatrième session de la Réunion des Parties	360 000	260 000	620 000
4.1.2	Organiser des réunions régionales avant la Réunion des Parties	0	150 000	150 000
4.1.3	Préparer et appuyer les activités du Bureau et convoquer les réunions du Bureau, notamment par vidéoconférence et téléconférence	140 000	50 000	190 000
Total pour le But 4		500 000	460 000	960 000
5	But opérationnel 5 : Veiller à ce que le Secrétariat de la Convention ait les capacités et les moyens nécessaires pour exercer ses fonctions			
5.1	Objectif opérationnel 5.1 : Assurer une gestion du personnel et une gestion financière adéquates			
5.1.1	Organiser une retraite stratégique annuelle de planification et de renforcement de l'équipe du Secrétariat de la Convention	5 000	0	5 000
5.1.2	Assurer l'administration et la gestion générales du Secrétariat de la Convention	17 895	0	17 895
5.2	Objectif opérationnel 5.2 : Mobiliser les ressources nécessaires pour appuyer la mise en œuvre du Protocole			
5.2.1	Assurer le suivi du recouvrement des contributions évaluées	5 000	0	5 000
5.2.2	Appliquer un plan de mobilisation des ressources	5 000	10 000	15 000
Total pour le But 5		32 895	10 000	42 895
Total du coût des activités pour l'ensemble des buts		792 895	2 304 000	3 096 895

ANNEXE 2

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PERSONNEL BRUTES (USD)¹

Dépenses financées par les contributions évaluées (CE)				
		CE	EB	Total
1	D.2 30 % Réunion des Parties CE/70 % Conférence des Parties CE	245 700		245 700
4	P.5 30 % Réunion des Parties CE/70 % Conférence des Parties CE	776 160		776 160
1	P.4 100 % Réunion des Parties CE	565 950		565 950
2	P.3 100 % Réunion des Parties CE	947 100		947 100
1	P.2 100 % Réunion des Parties CE	340 200		340 200
1	P.2 50 % Réunion des Parties CE/50 % Conférence des Parties CE	170 100		170 100
1	G.5 100 % Réunion des Parties CE	349 650		349 650
Dépenses financées par les contributions évaluées (CE) et les contributions extrabudgétaires (EB)				
		CE	EB	Total
1	P.3 50 % Réunion des Parties CE/50 % Réunion des Parties EB	236 775	236 775	473 550
1	P.2 50 % Réunion des Parties CE/50 % Conférence des Parties CE		170 100	170 100
Dépenses financées par les contributions extrabudgétaires				
		CE	EB	Total
2	P.2 100 % Réunion des Parties EB		680 400	680 400
1	G.5 100 % Réunion des Parties EB (12 mois)		174 825	174 825
	Total des dépenses liées au personnel	3 631 635	1 262 100	4 839 735

¹ Les coûts indicatifs pour le personnel de base du Secrétariat de la Convention se fondent sur les derniers coûts salariaux type de l'OMS disponibles pour 2022-2023 avec une hausse de 5 % ; les évolutions possibles en 2024-2025 seront intégrées dès qu'elles seront connues. La réalisation du plan de dotation en personnel et les ajustements éventuels dépendront de la disponibilité effective des fonds et de l'évolution de la charge de travail. Le plan du personnel ne tient pas compte de possibles affectations à court terme en fonction des besoins effectifs et des ressources disponibles.

ANNEXE 3

PROJET DE BUDGET TOTAL POUR 2024-2025 (en USD)

	Couvert par les contributions évaluées	Couvert par les contributions extrabudgétaires	Total
1. Coût des activités	792 895	2 304 000	3 096 895
2. Dépenses liées au personnel	3 631 635	1 262 100	4 893 735
3. Total des dépenses directes	4 424 530	3 566 100	7 990 630
4. Dépenses à recouvrer	575 189	463 593	1 038 782
5. Total général	4 999 719	4 029 693	9 029 412

Total pour les contributions évaluées (coût des activités, traitements et dépenses à recouvrer) : **4 999 719 USD**.

= = =